

**Contribution de Madame Elisabeth MORIN-CHARTIER,  
Députée au Parlement européen  
à la lettre des Députés français au Parlement européen au groupe politique PPE-DE au  
Parlement européen**

**sur la Présidence française de l'Union européenne**

*Juin 2008*

**LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE  
ET SES EFFETS SUR L'EMPLOI**

La lutte contre le changement climatique apparaît comme une des priorités annoncées de la Présidence française de l'Union européenne. Nous sommes placés devant une énorme responsabilité vis à vis de nos enfants et petits enfants, puisqu'il est aujourd'hui prouvé que les activités humaines que nous développons ont un impact important sur le milieu dans lequel nous vivons. Ce problème est d'autant plus à prendre en considération que les effets du changement climatique fragilisent encore plus les populations, les pays ou les continents déjà fortement exposés à la pauvreté et à la faim ; toutefois il n'est pas sans conséquence partout au sein de l'Union européenne aussi.

C'est la raison pour laquelle la Commission européenne et le Parlement européen travaillent d'ores et déjà pour faire des propositions concernant les mesures à prendre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les Etats-Membres, au cours des années à venir. Il s'agit des émissions liées aux transports, aux bâtiments (principalement en ce qui concerne le chauffage, la climatisation et l'isolation), aux services, aux petites industries, à l'agriculture et au traitement des déchets. Ces émissions représentent actuellement environ 60% des émissions totales des gaz à effet de serre au sein de l'Union européenne.

Des objectifs chiffrés concrets pour les restreindre d'ici 2020 vont donc être fixés à chaque Etat-Membre.

Sur ce sujet, sur lequel l'Union européenne se veut exemplaire, la Présidence française veut être motrice.

Quelles en sont les conséquences pour la politique de l'emploi ?

Les premières analyses montrent que la prise en compte du changement climatique pourra avoir des effets bénéfiques sur l'emploi au sein de l'Union européenne : ce contexte semble favorable à la création d'emplois, non seulement plus nombreux mais aussi plus qualifiés - nous rejoignons là un objectif fort de la stratégie de Lisbonne.

Les secteurs de l'agriculture et du tourisme semblent d'ores et déjà les plus porteurs, parce que les plus sensibles ; les restructurations appelant des investissements plus conséquents seront nécessaires pour prévenir les conséquences les plus néfastes.

Principal émetteur de CO<sub>2</sub>, le transport doit faire l'objet d'efforts particuliers, par réduction des transports qui ne sont pas nécessaires, limitation des transports qui consomment le plus d'énergie, et augmentation de l'efficacité énergétique par des moyens techniques et logistiques. Là encore, des opportunités de créer des nouveaux emplois existent. Le développement approprié des transports publics permettrait de multiplier par quatre le nombre d'emplois dans ce secteur. Les structures économiques locales et régionales en seraient les principales bénéficiaires.

Le même constat peut être fait dans le secteur du bâtiment : rénovation, amélioration de l'isolation, recours aux énergies renouvelables, construction de nouveaux bâtiments énergétiquement efficaces vont sans nul doute s'accompagner de créations d'emplois aux niveaux local et régional.

Enjeu prioritaire de la Présidence française, la lutte contre le changement climatique doit faire face à tous les niveaux à des situations nouvelles. Entrepreneurs, salariés, PME, tous vont devoir s'adapter.

Il est donc urgent que des mesures en matière de formation initiale et continue accessibles à tous viennent soutenir cette priorité politique. En conséquence, le relai doit être pris pour une mise en œuvre opérationnelle fructueuse au niveau des Régions qui ont en responsabilité la formation professionnelle ; un travail approfondi avec les branches professionnelles doit définir de nouveaux métiers, nouveaux objectifs de formation, nouvelles filières, accompagnées d'un échéancier précis.

Des objectifs européens à la mise en œuvre locale, tous doivent travailler de façon harmonisée pour atteindre cet enjeu majeur qu'est la lutte contre les gaz à effet de serre.

Il est de notre entière responsabilité de prendre toutes les dispositions indispensables à la préservation de l'état du monde que nous laissons aux générations à venir.

Mais c'est aussi une importante responsabilité que nous devons assumer vis à vis des pays les plus pauvres et les plus gravement touchés par le changement climatique. Les difficultés dans lesquelles les pays industrialisés, par le développement de leurs activités de façon non maîtrisée sur le plan énergétique, constitueraient une bombe sociale à retardement tout autant dans les pays d'émigration que dans les pays où les afflux de populations entraînent des tensions sociales.

En prenant la lutte contre le changement climatique comme priorité, la Présidence française de l'Union européenne choisit donc la voie de la responsabilité environnementale, économique, sociale et humaine. Les enjeux sont tellement grands, l'urgence tellement forte, que toutes les forces vives de l'Union européenne doivent être mobilisées.

**Elisabeth MORIN-CHARTIER**

*Députée au Parlement Européen,*

Groupe politique PPE-DE au Parlement européen,

Membre titulaire de la commission parlementaire de l'emploi et des affaires sociales,

Membre suppléante de la commission parlementaire de la culture et de l'éducation